

AUTOTEST

La violence conjugale n'est pas seulement physique et/ou sexuelle, elle peut être morale, psychologique et/ou économique.

ETES -VOUS VICTIME DE VIOLENCE CONJUGALE ?

Au cours des 12 derniers mois, est-ce que votre conjoint ou ami :

1. vous a empêché(e) de rencontrer ou de parler avec des ami(e)s ou des membres de votre famille ?
2. vous a empêché(e) de parler à d'autres hommes/femmes ?
3. a critiqué, dévalorisé ce que vous faisiez ?
4. a fait des remarques désagréables sur votre apparence physique ?
5. vous a imposé(e) des façons de vous habiller, de vous coiffer ou de vous comporter en public ?
6. n'a pas tenu compte ou a méprisé vos opinions, a prétendu vous expliquer ce que vous deviez penser ?
 - a/ dans l'intimité
 - b/ devant d'autres personnes
7. a exigé de savoir avec qui et où vous étiez ?
8. a cessé de vous parler, refusé totalement de discuter ?
9. vous a empêché(e) d'avoir accès à l'argent du ménage pour les besoins courants de la vie quotidienne ?

document réalisé par filactions à partir du questionnaire de l'ENVEFF

Évidemment, chaque paramètre pris isolément ne révèle pas forcément une situation de violence.

Cependant, si vous avez coché 3 cases ou plus, vous êtes victime d'une ou de plusieurs formes de violence conjugale : physique, morale, psychologique et/ou économique.

Alors, vous pouvez demander de l'aide aux associations.

FIL 04 72 89 07 07 VIFF 04 78 85 76 47

N° National d'écoute : 39 19 Femmes Infos Services